



CONDITIONS D'ACCÈS

EN MASTER 1

L'admission en 1^{ère} année de master est subordonnée à l'examen de dossier du candidat/ de la candidate selon les modalités suivantes

Capacité d'accueil

- 105 places

Mentions de licences conseillées

- Droit
- Économie
- Économie et gestion
- Génie civil/urbain
- Géographie et aménagement
- Histoire
- Science politique
- Sciences de la vie et de la Terre
- Sciences sociales
- Sociologie

Modalités de sélection

- Dossier de candidature, entretien

Calendrier des candidatures

- Ouverture du 02/04 au 27/04/20 (minuit)
- Présélection des candidatures : 15/05/20
- Entretiens entre le 2 et le 5/06/20
- Résultat admission : 10 juin 20

Modalités et critères de sélection

- Un dossier détaillé du cursus suivi par le candidat permettant notamment d'apprécier les objectifs et les compétences visées par la formation antérieure. Pièces du dossier : relevés de notes, diplômes permettant d'apprécier la nature et le niveau des études suivies, un curriculum vitae, une lettre de motivation exposant le projet professionnel et des attestation(s) d'emploi ou de stage.
- Un entretien prévu début juin permettra d'apprécier les motivations du candidat et l'adéquation de la formation avec son projet personnel et professionnel.

Déposez votre candidature sur la plateforme <https://ecandidat.univ-lille.fr>

EN MASTER 2

- Renseignez-vous sur les modalités d'accès en Master 2 en consultant le catalogue des formations de l'Université de Lille.

AMÉNAGEMENT DES ÉTUDES

Afin d'offrir les meilleures conditions de réussite pour les étudiants qu'elle accueille, l'Université de Lille met en place différents dispositifs qui permettent aux étudiants de commencer et de poursuivre au mieux leurs études selon leur situation : étudiant en situation de handicap, sportif et artiste de haut niveau, service civique, étudiant en exil...

Plus d'info sur <https://www.univ-lille.fr/etudes/amenagements-des-etudes/>

ACCOMPAGNEMENT

SUAIO - Service Universitaire Accompagnement, Information et Orientation

- Informations, conseils et accompagnement, orientation et réorientation. Entretiens personnalisés.
- www.univ-lille.fr/etudes/sinformer-sorienter/

BAIP - Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle

- Accompagnement à l'insertion professionnelle, recherche de stage et de premier emploi.
- www.univ-lille.fr/etudes/preparer-son-insertion-professionnelle/

Hubhouse

- Accompagnement à l'entrepreneuriat et à la création d'activités.
- www.univ-lille.fr/etudes/preparer-son-insertion-professionnelle/hubhouse/

Formation continue et alternance

Toute l'offre diplômante de l'université est accessible en formation continue. Vous pouvez également accéder à cette offre par le biais d'une VAPP (Validation des Acquis Professionnels et Personnels) ou obtenir le diplôme dans le cadre d'une VAE (Validation des Acquis de l'Expérience). De nombreux diplômes sont proposés en alternance dans le cadre d'un contrat de professionnalisation ou d'apprentissage. Pour tout renseignement ou pour bénéficier d'un conseil personnalisé, rendez-vous sur le site de la direction de la formation continue et alternance (DFCA).

- <http://formation-continue.univ-lille.fr/>
- Accueil : +33 (0)3 62 26 87 00
- formationcontinue@univ-lille.fr
- vae@univ-lille.fr - alternance@univ-lille.fr

Relations internationales

- Pour étudier dans le cadre d'un programme d'échange : <https://international.univ-lille.fr/etudiants-etrangeurs/en-programme-international/>
 - Pour le programme Erasmus+ : erasmus-students@univ-lille.fr
 - Pour les autres programmes et conventions : intl-exchange@univ-lille.fr
- Pour étudier à titre individuel : <https://international.univ-lille.fr/etudiants-etrangeurs/individuel/>
NB : une compétence attestée en français est exigée.

Responsable de la rédaction : Lynne FRANJIFÉ - Coordination : SUAIO - Maquette et réalisation : Service Communication - Crédits photos : IAUL/UF de géographie & aménagement Impression : Imprimerie Université de Lille - Document non contractuel - Imprimé en janvier 2020

Master

Master 1 / Master 2

Mention

URBANISME ET AMÉNAGEMENT

AMÉNAGEMENT CULTUREL ET STRATÉGIES TERRITORIALES EN EUROPE

NOUVEAU PROGRAMME

Accessible en :
- Formation initiale
- Formation continue



UNIVERSITÉ DE LILLE

Université européenne de référence, reconnue pour l'excellence de sa formation tout au long de la vie, l'Université de Lille met en place à la rentrée 2020 une offre de formation renouvelée dans ses diplômes, ses programmes et ses modalités pédagogiques qui place l'étudiant au cœur de ses préoccupations, pour favoriser son implication et sa réussite. Elle propose 195 mentions de formation en phase avec les évolutions du monde socio-économique, adossées à une recherche de pointe de niveau international conduite par 62 unités de recherche afin de répondre aux grands défis de la société.

L'UFR DE GÉOGRAPHIE ET AMÉNAGEMENT

- L'UFR de Géographie et aménagement est une Unité de formation et de recherche de l'Université de Lille localisée sur le campus cité scientifique.
- Elle accueille chaque année environ 600 étudiants de la licence au doctorat.
- Elle propose des formations dans les secteurs de la géographie, de l'aménagement des territoires et de l'urbanisme.
- Les formations professionnelles en urbanisme et aménagement sont regroupées au sein de l'Institut d'aménagement et d'urbanisme de Lille (IAUL).
geographie.univ-lille.fr

CONTACT ADMINISTRATIF

Institut d'aménagement et d'urbanisme de Lille (IAUL)
UFR de Géographie et aménagement
Bâtiment SH3 - Bureau B116 - Avenue Paul Langevin - 59655 Villeneuve d'Ascq cedex

Secrétaire pédagogique Master 1 :

- Sandrine DEZODT
Tél : +33 (0)3 28 77 85 04
sandrine.dezodt@univ-lille.fr

Secrétaire pédagogique Master 2 :

- David HANNEDOUCHE
david.hannedouche@univ-lille.fr -
Tél : +33(0)3 28 77 85 03

RESPONSABLES DE LA FORMATION

Directeur de l'IAUL :

- Marc DUMONT, marc.dumont@univ-lille.fr

Responsable de la mention Urbanisme & Aménagement (tous parcours) :

- Élodie CASTEX, elodie.castex@univ-lille.fr

Responsable de la première année de master (tronc commun) :

- Helga SCARWELL, helga.scarwell@univ-lille.fr

Responsables du parcours ACTEUR (deuxième année)

- Pauline BOSREDON, pauline.bosredon@univ-lille.fr
- Thomas PERRIN, thomas.perrin@univ-lille.fr

MASTER 1 URBANISME ET AMÉNAGEMENT

MASTER 2
AMÉNAGEMENT CULTUREL ET
STRATÉGIES TERRITORIALES
EN EUROPE

MASTER 2
CONCEPTION ET MAÎTRISE
D'OUVRAGE URBAINE
ALTERNATIVES

MASTER 2
CONSTRUCTION,
AMÉNAGEMENT DURABLE
ET DESIGN

MASTER 2
ENVIRONNEMENT ET
VILLE DURABLE

MASTER 2
HABITAT/Habiter

MASTER 2
PROGRAMMATION,
PROJET URBAIN ET
MOBILITÉ DURABLE

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Le parcours **Aménagement Culturel et stratégies Territoriales en EUROPE ACTEUR** forme des professionnels de l'aménagement et de l'urbanisme, spécialisés dans l'approche par la culture et dans le montage de projets européens.

À l'issue de la formation, ces professionnels sont capables de mobiliser les outils de planification et de stratégie territoriale et de les articuler avec les instruments propres au secteur culturel, et ce dans une perspective européenne.

Ce parcours s'inscrit dans le cadre de la montée en puissance des collectivités territoriales dans le domaine des politiques culturelles et du renforcement de l'enjeu de la culture dans l'aménagement, la recomposition et le développement des territoires : structuration des équipements, protection et valorisation du patrimoine, projets culturels de territoire, politiques événementielles ou développement de territoires dits « créatifs ». Comme ces évolutions se retrouvent dans l'ensemble de l'Europe, ce parcours permet de maîtriser les actions et programmes de l'Union européenne concernant la culture, l'aménagement ou l'urbanisme, ou encore de savoir comparer les situations dans différents pays européens.

LES ATOUTS DE LA FORMATION

- Les méthodes pédagogiques mises en œuvre visent à responsabiliser et autonomiser les étudiants, par une approche en mode projet ;
- Outre les enseignements en salle (cours et TD), la réalisation de travaux collectifs en atelier, de dossiers thématiques individuels et de mémoires de stage constituent le fondement de la formation ;
- Plusieurs voyages et journée d'études sont proposés à l'étranger et dans l'espace transfrontalier (au Royaume-Uni, en Belgique et aux Pays-Bas) ;

- Un atelier de projet de 5 mois, conventionné avec un partenaire du monde socio-économique, se déroule en 2^e année ;
- Deux stages de 3 mois en M1 et de 5 à 6 mois en M2 en entreprise ou en collectivité locale (en France ou à l'étranger) sont obligatoires ;
- Un partenariat avec plusieurs instituts d'urbanisme de Belgique (UCL, ISURU, U. Mons) permet tous les ans d'organiser des échanges et des travaux communs enrichissants.

COMPÉTENCES VISÉES

Savoirs théoriques

- Connaître et comprendre les enjeux culturels de l'aménagement, ou cultural planning, dans le monde
- Comprendre les enjeux culturels de la construction européenne
- Connaître et comprendre les stratégies d'aménagement et d'urbanisme en Europe
- Connaître finement les acteurs de la culture et du patrimoine (rôle, compétences, domaine et échelle d'intervention)
- Maîtriser les concepts, les méthodologies et les outils du patrimoine et de la culture dans l'aménagement des territoires
- Connaître et savoir mobiliser le label Capitale européenne de la culture

Savoir-faire

- Monter un projet européen (répondre à un appel à projet, trouver des partenaires, préparer un budget)
- Mobiliser les outils de protection et de mise en valeur du patrimoine
- Mobiliser le patrimoine et la culture comme ressources des projets urbains durables
- Contribuer à l'élaboration des documents de planification (PSMV, PVAP, PLU patrimoniaux...)
- Accompagner une action culturelle dans l'espace public urbain
- Élaborer et mettre en œuvre un projet de territoire à différentes échelles, du local à l'international
- Développer l'attractivité d'un territoire

Savoir être

- Communiquer en anglais, à l'écrit et à l'oral
- Mobiliser des réseaux professionnels à l'international
- Coordonner une équipe de projet aux compétences pluridisciplinaires

ORGANISATION DE LA FORMATION

- Les enseignements du master sont organisés autour de 3 blocs de connaissances et de compétences (BCC). Chaque BCC représente un ensemble homogène et cohérent d'enseignements visant des connaissances et des compétences complémentaires qui répondent à un objectif précis de formation.
- La langue d'enseignement est le français, mais certains cours du M2 sont dispensés en anglais et/ou basés sur l'analyse de documents en langue anglaise. L'anglais est également pratiqué à l'oral (présentations orales en anglais, voyages d'études au Royaume Uni, aux Pays Bas ou en Belgique flamande).
- Les enseignements mutualisés entre plusieurs parcours sont indiqués par la mention tronc commun (TC).

MASTER 1 - Semestres 1 et 2 - 60 ECTS

BCC 1

BCC DISCIPLINAIRES (TC)

- Savoirs disciplinaires de l'urbain, outils de la planification, concevoir la ville contemporaine.
- Atelier collectif d'aménagement territorial & urbain ou pratique de la recherche en urbanisme

BCC 2

BCC TRANSVERSALES (TC)

- Outils d'aide à la décision et de diagnostic (SIG ou Autocad/BIM), outils graphiques de l'aménagement et de l'urbanisme & collecte et traitement de l'information territoriale ;
- Langues (Anglais)
- Projet Étudiant (Mobile Workshop I) en TC.
- Stage & mémoire - 13 semaines en entreprise, rédaction d'un mémoire professionnel ou de recherche associant les aspects théoriques et pratiques, soutenance orale

BCC 3

BCC THÉMATIQUES

- Culture, patrimoine et aménagement en Europe
- Diagnostic culturel transfrontalie

L'ATELIER DE PROJET

En Master 2, l'atelier de projet est réalisé entre octobre et avril. Les étudiants, par groupe de 3 ou 4, investissent un sujet défini avec un organisme professionnel partenaire sur un thème ou un site d'actualité. Les étudiants mettent en pratique les connaissances acquises lors des cours, complétées par des recherches de références ou des expériences analogues nationales ou internationales. Au terme d'un diagnostic, il s'agit d'identifier les enjeux du projet, d'en définir les concepts et d'en élaborer le ou les scénarios d'intervention, en amont des phases de prescription et de préconisation. Les groupes d'étudiants rédigent un rapport qu'ils soutiennent oralement devant un jury (enseignants & professionnels) et conçoivent des posters et un diaporama accompagnant leur travail. Si nécessaire, une aide en matière de SIG, CAO ou BIM leur est apportée.

MASTER 2 - Semestres 3 et 4 - 60 ECTS

BCC 1

BCC DISCIPLINAIRES (TC)

- Stratégie et planification, Études et programmation
- Maîtrise des outils, enseignements en anglais

BCC 2

BCC TRANSVERSALES (TC)

- Montage de projet européen
- Workshop (schéma stratégique d'aménagement)
- Atelier de projet (atelier collectif réalisé en partenariat avec un organisme professionnel)
- Projet étudiant (Mobile workshop II)

BCC 3

BCC THÉMATIQUES

- Aménagement et territoires en Europe et dans le monde
- Culture et aménagement des territoires
- Stage & mémoire : 20/24 semaines en entreprise,
- Rédaction d'un mémoire intégrant une réflexion théorique et méthodologique, soutenance orale devant un jury universitaire et professionnel

LES PARTENAIRES PROFESSIONNELS

Les étudiants de master 2 réalisent 20 à 22 ateliers de projet par an. Les partenaires professionnels qui nous soutiennent dans cette démarche sont nombreux. Citons par exemple :

- La Métropole européenne de Lille (MEL),
- La Communauté urbaine de Dunkerque,
- La SEM Ville renouvelée,
- Kéolis-Ilévia,
- Le Département du Nord,
- Les mairies de Lille, Dunkerque, Libercourt,
- Les agences d'urbanisme de Lille,
- Métropole de Dunkerque et de l'Artois,
- Les Communautés d'agglomération de Béthune-Bruay, de Lens-Liévin,
- La SEM Urbaviléo,
- Le PNR Scarpe-Escaut,
- Des bailleurs sociaux,
- Des associations.

INSERTION PROFESSIONNELLE & POURSUITE D'ÉTUDES

SECTEURS D'ACTIVITÉ

Les employeurs potentiels relèvent de ces principaux secteurs :

- Les collectivités territoriales
- Les Syndicats mixtes, les Parcs naturels régionaux
- Les Sociétés d'économie mixte ou les Sociétés publiques locales, ou autres organismes d'aménagement en France, Europe ou international
- Les bureaux d'études privés et associatifs en France, Europe et international
- Les organisations européennes de coopération : groupes d'intérêt, associations de collectivités, organismes transfrontaliers (GECT, eurorégions...)
- Les administrations de l'État
- Les institutions européennes ou internationales (Union européenne, Conseil de l'Europe, OCDE, ONU...)

EXEMPLES DE MÉTIERS

- Chargé de mission / d'études préservation et valorisation du patrimoine (Ville ou Pays d'Art et d'Histoire, label patrimoine mondial UNESCO, Site Patrimonial Remarquable...)
- Chargé d'études urbaines
- Assistant à maîtrise d'ouvrage (projet urbain, ZAC...)
- Chargé de mission coopération transfrontalière et territoriale
- Chargé de projets et/ou programmes européens
- Chargé de mission en développement territorial
- Responsable des affaires européennes ou internationales
- Chargé de l'action culturelle

Pour plus d'informations sur les diplômes nationaux de masters proposés par l'UFR de Géographie et aménagement de Lille, consultez le catalogue des formations :

<https://www.univ-lille.fr/formations.html>

ou sur le site du master :

<http://master-urbanisme-amenagement.univ-lille.fr/>

POURSUITE D'ÉTUDES

La vocation première du master urbanisme & aménagement est l'insertion professionnelle, néanmoins il est possible de poursuivre en doctorat. Chaque année, quelques étudiants de cette mention s'inscrivent en thèse dans le laboratoire TVES-Lille (Territoires, villes, environnement & société) dans les disciplines aménagement de l'espace, urbanisme et géographie.

Le mastère spécialisé Créacity de Polytech'Lille permet aux titulaires du master urbanisme & aménagement d'allier la double compétence en TNIC (Technologies numériques de l'information et de la communication) et ingénierie urbaine.